

Vendredi 15 octobre 2010

Loches | Abilly

Pour la survie culturelle de la ruralité



Inauguration du « Petit théâtre ». - - Photo NR

Entourée de nombreuses personnalités à la tête desquelles figuraient Claude Roiron, présidente du conseil général, Jean-Fabrice Sautron, sous-préfet de l'arrondissement de Loches, et Marysol Touraine, députée de la circonscription, qu'accompagnaient Jean-Marie Beffara, conseiller régional, Gérard Dubois et Gérard Hénault, conseillers généraux, Patricia Brault, maire d'Abilly, a présenté les nouvelles réalisations entreprises par la commune. A la fermeture de l'école Sainte-Marie en juin 2003, la municipalité était intéressée par ces locaux, proches de l'école publique. Après en avoir fait l'acquisition en 2008, deux projets se sont imposés : créer un accueil périscolaire et réhabiliter la salle de théâtre de cette école où fut jouée une première pièce en décembre 1907.

Jusqu'en 1978, le « Petit Théâtre » vécut des heures de gloire puis ferma ses portes avant de rouvrir en novembre 2000 pour les répétitions de la troupe « La Maria Bodin's », créée par Vincent Dubois.

Une évidence

Créer une vraie salle de spectacle paraissait évident dans la mesure où l'association théâtrale La Répèt développe depuis deux ans des ateliers théâtre pour enfants et adolescents en complément des spectacles qu'elle présente régulièrement. Cette opération a débuté par l'achat des bâtiments et du jardinet pour un montant de 96.300.00 €. Les travaux de réhabilitation du « Petit Théâtre » et la création de l'accueil périscolaire se sont élevés à 404.000.00 €, étalés sur les exercices 2009 et 2010.

Les aides accordées proviennent de l'État dans le cadre des DGE pour un montant de 54.000 € et du conseil général d'Indre et Loire pour un montant de 80.789 €. Le financement des travaux a été complété par un emprunt et un autofinancement communal. Il reste à réhabiliter une partie des locaux.

Deux projets à l'étude

Deux projets sont à l'étude, l'aménagement d'un locatif social au-dessus de l'accueil périscolaire, une aide du conseil général a d'ailleurs été accordée pour ces travaux, et l'aménagement d'une salle des associations. *« Néanmoins, précisa Patricia Brault, nous restons prudents, les perspectives étant incertaines. J'ajouterai pour conclure que la culture ne doit pas être réservée aux villes, elle doit être accessible aussi à la campagne par le biais de spectacles vivants. Je compléterai en rappelant que de nombreuses familles travaillent à l'extérieur d'où est née la nécessité d'un accueil périscolaire ».* L'accueil périscolaire dispose de vingt-deux places. Il est ouvert de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 15 à 18 h 30 les jours de classe.